

## Appels à projets Régionaux : incidence de la crise sanitaire covid-19

- **Des délais supplémentaires seront accordés pour certains dispositifs du PCAE :**
  - PME (date clôture initiale : 15 mai 2020) : prolongation jusqu'au 15 septembre (avec ouverture de 2 périodes supplémentaires: une au 15 juillet et l'autre au 15 septembre).
  - PVE (date clôture initiale : 31 mai 2020) : prolongation jusqu'au 30 septembre (avec ouverture de 2 périodes supplémentaires : une au 31 juillet et l'autre au 30 septembre).
  - TRANSFO (date clôture initiale : 30 juin 2020) : prolongation jusqu'au 30 septembre (avec ouverture de 2 périodes supplémentaires).
  - CUMA (date clôture initiale : 30 avril 2020) : pas de prolongation envisagée car enveloppe de 5 M€ disponible déjà consommée.
  - MECA (date clôture initiale : 30 juin 2020) : prolongation d'un mois envisagée si nécessaire
  - IAE (date clôture initiale : 08 juin 2020) : prolongation jusqu'au 08 septembre (avec ouverture d'une période supplémentaire).
  - AGROFORESTERIE (date clôture initiale : 22 juin 2020) : prolongation jusqu'au 22 septembre (avec ouverture d'une période supplémentaire).
  - Gel/grêle (date clôture initiale : 30 juin 2020) : pas de prolongation envisagée à ce jour.
  - ETA (date clôture initiale : 31 août 2020) : pas de prolongation envisagée à ce jour.

**Une procédure dématérialisée pour autoriser les démarrages des travaux** est en cours. Ces procédures seront indiquées dans les nouvelles versions des AAP à paraître prochainement (chaque AAP sera ainsi mis à jour avec l'ajout de cet encart relatif aux dispositions exceptionnelles). Ces procédures "dématérialisées" et exceptionnelles imposeront de toute façon l'envoi d'un dossier papier complet dès retour à la normale des conditions de travail. Ces prolongations de délais et mise en place de procédures dématérialisées constituent une prolongation des règles actuellement en vigueur et non un assouplissement de celles-ci

Plus d'infos sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi>